ÉDITION JUILLET 2008

Relation privilégiée avec les patients

820 000 naissances/an en France

25 millions de femmes

70 % des femmes
suivies par les sages-femmes

PCEM1 + 4 années d'études

Profession **médicale**

Pas de chômage

sage-femme

LA FORMATION
LE MÉTIER

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

Profession réglementée par le Code de la santé publique « Livre 1, Profession médicale », la sage-femme assure : suivi des grossesses, suivi et pratique des accouchements, suites de couches mère et enfant, préparation de la naissance, consultation post natale, rééducation périnéale, contraception post natale et post IVG…

La formation

Alternance enseignement théorique et stages.

Contrôle continu + examen terminal + mémoire.

Théorique

- Anatomie, physiologie, pathologie
- Sciences sociales
- Sciences humaines
- Puériculture, pédiatrie
- Pharmacologie
- Obstétrique
- Gynécologie, sexologie
- Droit, législation
- Santé publique
- Préparation à la naissance

Pratique : stages

- **Hôpital :** médecine, chirurgie, urgences, bloc, SAMU, réanimation
- **Maternité :** salle de naissances, suites de couches, consultations, grossesses à risque, planning familial
- **Pédiatrie :** consultations, néonatologie, réanimation, SAMU
- **Cabinet libéral**

Les études sont un prolongement des acquisitions faites en PCEM1, et nécessitent un véritable investissement personnel.

Le métier

Où ? Hôpital, cabinet libéral, PMI, clinique, intérim…

Quoi ?
- Diagnostic et suivi de la grossesse
- Soutien psychosocial auprès des futures mères
- Préparation à la naissance
- Suivi du travail et pratique des accouchements normaux
- Réanimation des nouveau-nés
- Prise en charge des nouveau-nés et des mères en suites de couches, consultation post-natale
- Planning familial
- Prévention des MST et contraception
- Rééducation périnéale
- Procréation médicalement assistée
- Dépistage de la pathologie obstétricale
- Prescriptions médicales

Comment ?
Responsabilité personnelle pour les grossesses et accouchements physiologiques, suivi partagé en cas de pathologie.

Salaire net à l'hôpital (gardes non comprises) **:**
- 1 500 € remplacement en dernière année d'étude et en début de carrière,
- 1 700 € après titularisation,
- 2 700 € en fin de carrière.

Primes et gardes : dimanche, jour férié, nuit.

Salaire annuel en début de carrière (après titularisation, avec primes) **:**
- 22 300 €, gardes et fériés en plus (140 € mensuels environ).

Spécialisation : échographie, Masters et Diplômes universitaires (physiologie, éthique, recherche…), rééducation périnéale, enseignement ou gestion de service (cadre sage-femme), sophrologie, haptonomie, acupuncture, yoga…

Libre circulation dans la Communauté Européenne.

ÉCOLE DE SAGES-FEMMES DE SAINT-ANTOINE

184, rue du faubourg Saint-Antoine
75571 Paris cedex 12
Tél. : 01 49 28 27 35
Fax : 01 49 28 25 90

Mail école
secretariat.esf@sat.aphp.fr

Site école
http://formation.ap-hop-paris.fr/esfsa/

Mail bureau des étudiants
bde.esf@sat.aphp.fr

ÉCOLE DE SAGES-FEMMES DE BAUDELOCQUE

Groupe hospitalier Cochin Port-Royal / Saint-Vincent-de-Paul
82, avenue Denfert-Rochereau
75674 Paris cedex 14
Tél. : 01 58 41 13 92
Fax : 01 58 41 14 10

Mail école
dominique.magniol@cch.aphp.fr

Site des étudiants
http://aesfb.free.fr

Site fac
http://www.medecine.univ-paris5.fr

SITES INTERNET

Conseil de l'ordre des sages-femmes : www.onsf.org

Et www.sante.gouv.fr

INFORMATION

© DDRH - Communication interne - Délégation à la formation et au développement des compétences – Création graphique : Perrine Gretener.